







Allonger la durée de vie des centrales nucléaires, c'est fermer la porte à la transition énergétique

Montreuil, le 14 octobre 2013 - Selon le Journal du Dimanche, le gouvernement s'apprêterait à acter l'allongement de la durée de vie des centrales nucléaires françaises jusqu'à 50 ans. Fermant les yeux sur les risques liés au vieillissement des installations, risques que l'ASN n'a même pas encore étudiés, le gouvernement ferait ainsi un pari périlleux et fermerait la porte pour longtemps aux vraies solutions durables de la transition énergétique.

Prolonger à 50 ans la durée d'amortissement des centrales nucléaires, ce qui peut passer pour un exercice comptable sans autres conséquences que financières, reviendrait en fait à valider implicitement que la durée de fonctionnement des centrales pourrait être portée à 50 ans. Alors que plusieurs ont déjà atteint 30 ans, durée de fonctionnement pour laquelle elles avaient été conçues, certaines parties des réacteurs (cuves, enceintes de confinement, câbles inaccessibles...) vieillissent et ne peuvent pas être remplacées. Nous sommes donc confrontés à l'augmentation exponentielle des risques d'accidents génériques liés au vieillissement, mettant en danger les populations sans même les avoir consultées, et à des coûts opérationnels qui augmentent pour des centrales de plus en plus vieilles.

Une fois de plus, on constate que le politique peut se permettre d'allonger la durée de vie des centrales les plus vieilles, mais qu'il est toujours incapable d'en arrêter une seule. Il ne nous a toujours pas expliqué comment il allait réduire à 50 % la part du nucléaire dans la production d'électricité à l'horizon 2025. Après l'attaque des gaziers demandant d'arrêter le soutien aux énergies renouvelables, on commence à cerner la réponse des énergéticiens à la transition énergétique : On arrête les énergies renouvelables, on freine la maitrise des consommations, on prolonge le nucléaire et vive les fossiles !

Contacts:

Morgane Creach, Directrice du Réseau Action Climat : 06 59 25 19 31

Benoit Hartmann, Porte-parole de France Nature Environnement : 06 87 70 41 07

Stéphen Kerckhove, Délégué général d'Agir pour l'environnement : 06 06 88 52 66